

ou en jugeant d'après la physionomie des élèves. Les dispositions peuvent varier d'une année à l'autre et le visage est souvent trompeur; le maître prudent prendra donc le temps voulu pour bien connaître ses élèves, s'aidant des renseignements reçus, s'il le veut, mais avec discernement et prudence.

* * *

C'est pour le maître chrétien un devoir de charité et de justice, une obligation de conscience de surveiller ses élèves sans exagération ni minutie, mais avec vigilance et fermeté. Si l'enfant doit apprendre peu à peu à se diriger lui-même en écoutant la voix de la conscience et de l'honneur, il est très important qu'il soit assisté, secouru extérieurement contre les ennemis auxquels il lui serait bien difficile de résister par ses seules forces. Ce qui fait la force d'un bon surveillant, c'est la droiture du caractère, l'esprit de dévouement et de sacrifice, la constance dans l'observation de la règle.

En classe, tout en enseignant avec soin, ne pas perdre de vue la tenue des élèves, ne mettre jamais un élève à la porte de la classe, genre de punition qui entraîne des conséquences fort graves. Si un élève, dit l'auteur, se rend insupportable ou qu'il ait commis une faute grave contre la discipline, informez-vous si le directeur peut le recevoir et prendre l'affaire en main; alors vous pouvez lui expédier le délinquant, mais *jamais, au grand jamais*, ne mettre les enfants à la porte.

En récréation, la surveillance constitue un devoir aussi important et aussi difficile que celui de bien diriger une classe. Elle doit être incessante, générale, pro-